



Syndicat CGT du Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté  
5 avenue Garibaldi / 4 square Castan  
21000 Dijon / 25000 Besançon  
Tel : 07.75.25.98.72 (Secrétaire Générale  
[cgt@bourgognefranche-comte.fr](mailto:cgt@bourgognefranche-comte.fr)

Besançon le 24 mai 2019

Madame la Présidente  
Conseil Régional de Bourgogne. Franche-Comté  
4 square Castan  
25000 Besançon

Objet : Dépôt d'un préavis de grève

Madame la Présidente,

Conformément aux dispositions prévues par la loi du 13 juillet 1983 et aux articles L2512-1 à L2512-5 Du code du travail relatif aux modalités de grève dans les services publics, nous vous informons que notre organisation syndicale dépose un préavis de grève reconductible à partir du lundi 3 juin 2019.

Notre organisation syndicale, dépose ce préavis de grève qui débutera lundi 3 juin à 00H jusqu'au 28 juin 2019 à 23H59

Afin de permettre aux personnels et agents syndiqués et non syndiqués de notre collectivité relevant de notre fédération des services publics de participer ou de se joindre aux mouvements et actions nationaux et locales décidés, notre organisation syndicale dépose un préavis de grève destiné à couvrir leurs absences partant du lundi 3 juin 2019 à 00H jusqu'au vendredi 28 juin 23h 59

**Sur les revendications suivantes :**

Retrait du projet de loi réforme de la Fonction Publique  
Revalorisation des primes  
Déroulement de carrière à 100% pour tous  
Gratuité des transports  
Prise en charge dès le premier KM pour ceux n'ayant pas de transport en commun ou des horaires ne leur permettant pas d'utiliser ceux-ci.  
Contre l'externalisations de nos missions  
Les conditions de travail

Veuillez agréer, Madame la Présidente, l'expression de nos salutations distinguées.

La Secrétaire Générale  
Catherine Salvadori